## Suspecte d'avoir exécuté sur contrat un ex-conseiller municipal de Beausoleil Michel vient d'être élargi avant tout procès. Il profite d'une erreur de procédure qui scandalise la famille de la victime

Es proches de Claude Bichet
- l'ancien conseiller municipal
de Beausoleil tué en 2001
d'une balle dans la tête - sont
effondrés. En printemps dernier (voir nos éditions du 8 avril
2005), ils avaient mal vécu la remise
en liberté, avant tout procès, de Béatrice Edouin, la maîtresse de la victime et présumée commanditaire de
son assassinat.

Six mois plus tard, ils assistent, impuissants, à l'élargissement de l'un des deux gros bras, censés avoir exécu é le contrat pour une somme globale de 30 000 euros.

Incarcéré depuis le 20 mars 2002, Michel Communication vient ainsi de quitter, par la grande porte, la maison d'arrêt de Lyunes dans les Bouches-du-Rhône. Ce Niçois de 40 ans profite d'une erreur de procédure : en renouvelant en mars de nier son titre de

détention, la cour d'appel d'Aix a oublié de préciser la durée prévisible de l'instruction. L'omission, d'apparence bénigne, n'a pas échappé à la cour de cassation qui l'a sanctionnée. Au nom du respect de la légalité.

Lourdement condamné dans le passé - à dix ans de prison en 1994 pour un gros trafic de drogue entre le Maroc et la Corse - Michel Corse nie avoir tué Claude Bichet (voir encadré). Le corps de ce directeur d'une entreprise de déménagement avait été retrouvé enfoui sous un mètre cinquante de terre dans le poulailler d'une ferme de Castellar.

## Une famille « choquée et désemparée »

Selon l'accusation, Michel (the embauché par Béatrice Edouin pour supprimer un amant qui frappait et

délaissait peu et peu cette femme possessive. Par ordonnance du 1º juillet 2005, immédiatement frappée d'appel, il a été renvoyé pour assassinat devant la cour d'assises des A.-M.

A l'heure du procès, Michel se présentera-t-il à la barre ? « Il n'a d'autre choix pour faire valoir son innocence » plaide l'un de ses avocats, M° Guillaume Carré. « Il viendra pour démontrer qu'il n'est pas un tueur » ajoute M° Fabien Bousquet.

La famille Bichet ne partage pas cette opinion. « Elle craint fortement que Béatrice Edouin et Michel compte n'aient guère envie de rendre des comptes » indique M° André Bezzina. « Choquée et désemparée, elle va vivre, désormais, dans la peur. En redoutant de subir pressions et menaces »

Jean-Paul FRONZES.